

Modification des centres de gestion de retraites au 1er janvier 2022

03 janvier 2022

Modification des centres de gestion de retraites au 1er janvier 2022

La carte des centres de gestion des retraites est modifiée à compter du 1er janvier 2022.

Pour les pensionnés relevant d'un des centres suivants en 2021 :

- Ajaccio,
- Clermont-Ferrand,
- Fort de France,
- Marseille,
- Montpellier,
- Paris.

leur pension sera payée à compter du mois de janvier 2022 par l'un des centres dont les coordonnées sont accessibles depuis le lien suivant :

[Nouveaux centres payeurs au 1er janvier 2022](#)